



Interprétation

Le diagramme en toile d'araignée représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la Ville. Pour obtenir le label Cité de l'énergie, la Ville doit avoir mis en œuvre ou planifié 50% de son potentiel, et 75% pour obtenir le label European Energy Award® GOLD. En 2018, Lutry atteint 54 % de son potentiel.

Une gestion de l'énergie cohérente et durable

De nombreux projets énergétiques responsables sont mis en œuvre à Lutry depuis quelques années pour que la Commune devienne énergétiquement exemplaire.

Les collèges du Grand-Pont et des Pâles ont été équipés de panneaux photovoltaïques. Ils produisent aujourd'hui l'entier de l'électricité nécessaire à ces bâtiments et permettent de réinjecter le surplus dans le réseau. Des plaquettes de bois issues de l'exploitation forestière communale servent de combustible de chauffage pour les collèges des Pâles et de Corsy ainsi que pour le centre commercial des Moulins. Suite au remplacement de son groupe chaleur-force, 50% de l'énergie nécessaire au fonctionnement de la STEP est désormais produite grâce à la bio-méthanisation de ses boues d'épuration.

Grand consommateur d'électricité, l'éclairage public est en cours de rénovation avec des nouveaux luminaires performants à LED ; de plus, un abaissement de l'intensité de 50 % est réalisé entre 23h et 5h du matin. La consommation et les coûts ont été réduits de moitié. La Commune a adhéré, en partenariat avec les Services industriels de Lausanne, au programme Equiwatt qui encourage les citoyens, par des subventions ou des rabais, à remplacer les appareils énergivores au profit d'équipements plus efficaces (ex. A+++).

La Commune de Lutry participe à la réduction des gaz à effet de serre grâce à des mesures liées au chauffage (remplacement des chauffages à mazout par le gaz), à la mobilité ou encore à l'approvisionnement en énergie. Sur le plan des transports, différentes actions favorisent l'écomobilité : subventions à l'achat de vélos électriques, installation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans les parkings et, la mise à disposition d'une voiture électrique en partenariat avec *Mobility*.

Les projets phares de la politique énergétique

- Projet de réaménagement de la route de Lavaux et aménagement de voies dédiées au Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).
- Unification et amélioration de l'offre de stationnement.
- Fonds d'encouragement pour les économies d'énergies et le développement des énergies renouvelables.
- Réalisation d'une Planification énergétique territoriale.
- Mandat confié à Energo pour analyser la consommation de 18 bâtiments communaux et identifier les mesures d'optimisation.
- Rénovation du groupe scolaire des Pâles, certifié MINERGIE.
- Fourniture d'une énergie 100 % renouvelable et produite en Suisse par les Services industriels.

En quelques chiffres

Cité de l'énergie	Lutry
Canton	Vaud
Code postal	1095
Nombre d'habitants	9'747
Site Internet	www.lutry.ch
Conformité	54.2%

Les prochaines étapes

- Lutry s'est engagée dans différents projets qui seront réalisés dans les années à venir :
- amélioration de la desserte Nord-Sud par les transports publics ;
 - requalification de la route de Lavaux pour permettre le développement de transports publics performants ;
 - déploiement de la plateforme d'information et de sensibilisation liée aux projets de Lutry : www.maitrisonotreavenir.lutry.ch ;
 - valorisation des déchets
 - renforcement des actions de coopération avec les acteurs du territoire : propriétaires, locataires, entreprises, etc. ;
 - encouragement, par un tarif avantageux, à l'autoconsommation et à la reprise de courant électrique produit localement ;
 - réalisation d'un Plan directeur des énergies.



Charles Monod
Municipal, Lutry

Notre responsabilité : la maîtrise de notre empreinte énergétique

Bien avant l'adoption par le peuple de la Stratégie énergétique 2050 (plébiscitée à plus de 75 % par la population de Lutry), les autorités lutriennes se sont engagées dans une politique cohérente et durable en matière de gestion de l'énergie ; les actions menées attestent de notre engagement actuel et de notre détermination à poursuivre nos efforts. En lien direct avec la Stratégie énergétique 2050, le label Cité de l'énergie obtenu en juin 2018 est la marque visible d'une politique énergétique responsable respectueuse de l'environnement. Porte d'entrée de Lavaux, paysage inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, Lutry ne peut être qu'exemplaire en la matière.

Conseiller / Conseillère Cité de l'énergie

Michelle Monti 079 279 41 83 michelle.monti@terrawattsarl.ch

Personne de contact

Yves Leumann 021 796 21 11 yves.leumann@silutry.ch

Programme pour les villes, les communes, les sites et les régions

SuisseEnergie est le programme du Conseil fédéral pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables grâce à des mesures volontaires. Les villes, les communes, les sites ainsi que les régions y jouent un rôle très important et sont soutenus par SuisseEnergie.



École de l'énergie

EAE dans les communes